

INTITULE DE LA FORMATION

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes - Niveau 3

Cette formation a pour finalité de permettre aux futurs responsables des services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes, de diriger le ou les services de sécurité incendie, de manager des équipes et de veiller à la conformité réglementaire au sein des établissements recevant du public ou dès les immeubles de grande hauteur.

Conforme au programme défini dans l'arrêté du 02 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

OBJECTIFS

- Être capable de manager le ou les services de sécurité
- Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable d'assurer et de gérer le suivi obligatoire de contrôle et d'entretien au travers de la tenue des registres et des divers documents administratifs.

PUBLIC

Futur chef des services de sécurité incendie des ERP ou des IGH, titulaire du SSIAP 2 ou équivalent et ayant exercé pendant 3 ans, ou titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum.

10 personnes maximum

PRE REQUIS

- Être titulaire de PSC1 ou PSE 1 de moins de 2 ans ou du SST en cours de validité.
- Être titulaire du diplôme SSIAP 2 ou équivalent et avoir exercé cet emploi durant 3 ans.
Ou
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum.

CONTENU**Le feu et ses conséquences :**

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

La sécurité incendie et les bâtiments

- Matériaux de construction :
- Etudes de plans : savoir se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie :

- Outils d'analyse : trame d'analyse d'un projet de construction d'aménagement ou de réaménagement de l'existant :

La réglementation incendie

- Organisation générale de la réglementation.
- Classement des bâtiments :
- Dispositions constructives et techniques :
- Moyens de secours
- Visites
- Notions relatives a l'accessibilité des personnes handicapées.

La gestion des risques

- Analyse des risques :
- Réalisation des travaux de sécurité :
- Documents administratifs

Conseil au chef d'établissement

- Information a la hiérarchie
- Veille réglementaire :

Correspondant des commissions de sécurité

- Les commissions de sécurité

Management de l'équipe de sécurité

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notion du droit du travail
- Notion de droit civil et pénal

Le budget du service sécurité

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance

ACTION DE FORMATION

DUREE : 216 h + 7 h d'examen

LIEUX : 6 RUE MICHEL CARRE MAS GUERIDO 66 330 CABESTANY

HORAIRE DE LA FORMATION : 8h30-12h/13h30-17h

DELAI : Accès 2 mois environ

DATE DE SESSION : Se reporter au calendrier

MOYENS PEDAGOGIQUES

Responsable Pédagogique : Mme COMMES Véronique

L'encadrement des stagiaires est assuré par la direction d'EFICAS et/ou par le formateur.

Une feuille d'émargement individuelle est conjointement signée par le formateur et le stagiaire, à l'issue de chaque demi-journée de formation.

Intervenants : Formateurs professionnels titulaires du SSIAP 3 ou équivalent.

APPROCHE PEDAGOGIQUE :

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, études de cas.

Formation alternant théorie et pratique, exercices d'application, exercices sur feux réels.

Remise d'un livret reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant.

Visite d'au moins deux Etablissements Recevant du Public du 1er groupe d'activités différentes, dont un de 1ère catégorie disposant d'un SSI de catégorie A au minimum.

Visite réelle d'un Immeuble de Grande Hauteur.

MATÉRIELS

Extincteurs (eau, poudre, Co2) si possible en coupe - Robinet incendie armé (en état de fonctionnement) - Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des événements avec possibilité de lecture. - Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents - Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde - Système de sécurité incendie : au minimum, une centrale traditionnelle équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme avec possibilité d'affichage des feux, dérangements, alimentations etc ...) - Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc...) - Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement - Un clapet coupe-feu équipé - Justifier l'emploi d'extincteurs sur feu réel (station feu, aire de feu) - Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement) - Emploi du téléphone (réception, appel) - Registre de prise en compte des événements (heure, motif, localisation, traitement) -

Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce - Films/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel - Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM.

MODALITES D'EVALUATION**CONDITION D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION**

Fiche d'évaluation (un minimum) (QCM ou Questionnaire ou autre) pendant ou à l'issue de l'enseignement théorique

Fiche d'évaluation pratique (un minimum) pendant ou à l'issue de l'enseignement pratique

CONDITION D'ÉVALUATION FINALE

MISE A JOUR LE 17/12/2020 V. COMMES

DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION SSIAP 3

Examen devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours (DDIS) ou son représentant.

Epreuve écrite 1 : QCM de 40 questions : durée = 40 minutes.

Epreuve écrite 2 : rédaction d'une notice technique de sécurité, à partir de plans portant sur un groupement d'établissement non isolés de 1^o catégorie ou 2^o catégorie :

Durée = 2 h 30 minutes.

Epreuve orale : les membres du jury interrogent le candidat sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service sécurité : durée = 15 minutes.

Le candidat sera certifié s'il obtient une moyenne de 12 sur 20 aux épreuves écrites et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique.

ORGANISME DE DELIVRANCE EFICAS/SDIS

- Diplômes de validité temporaire : recyclage triennal obligatoire.
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire d'appréciation

TARIF

3600 €

ACCESSIBILITE

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap contacter notre Référent handicap au tel 0468505896 ou par mail eficas.66@wanadoo.fr

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :

Les locaux : accessibilité des locaux conformément à la réglementation décret N°2006-555 du 17 mai 2006.

La formation : accompagnement tout au long de la formation, compensations en fonction des situations de handicap. ex : ergonomie de poste, matériel adapté Adaptation des supports de formation, aménagements des examens ...

Pour suivre cette formation le candidat doit être en capacité de :

Le candidat doit pouvoir suivre ou réaliser les actions suivantes :

- Cours théoriques de plusieurs heures ;
- Exercices pratiques d'extinction, par extincteurs portatifs, sur un feu réel ;
- Manœuvrer les moyens d'extinction tels que les robinets d'incendie armés ;
Se déplacer dans les niveaux d'un bâtiment sans ascenseurs
- Effectuer des efforts physiques équivalents à une course de 400 m environ ;
- Effectuer l'entretien de base des principes matériels concourant à la sécurité incendie ;
- Monter sur une échelle ;
- Effectuer les gestes de premiers secours à personnes ;
- Evacuer d'urgence une victime potentielle ;
- Percevoir les différentes couleurs des signaux des tableaux d'alarme ;
- S'exprimer en public ainsi que par les moyens de communications filaires ou radio ;

- Rédiger des comptes-rendus succincts ;
Suivre des cours théoriques de plusieurs heures ;
Evacuer d'urgence une victime potentielle ;

CONTACT

Du lundi au vendredi contacter le centre de formation de 8h30 à 16h30.

Secrétariat pour toutes question d'assistance, ou organisationnelles.

Responsable pédagogique, Véronique COMMES pour toute question de conseil ou d'accompagnement.

MAIL : eficas.66@wanadoo.fr

TELEPHONE : 04 68 50 58 96

RNCP / RS N° RS 1402

Les possibilités de valider un / ou des blocs de compétences, ainsi que sur les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés sont accessibles sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1402/>